



CONCOURS D'ARBITRAGE INTERNATIONAL DE PARIS

C L I F F O R D
C H A N C E

DARROIS VILLEY
MAILLOT BROCHIER

Teynier Pic

WHITE & CASE

ICC
Cour Internationale
d'Arbitrage®



Wolters Kluwer

Le présent règlement particulier est établi en complément du règlement général applicable au [Concours d'Arbitrage International de Paris \(CAIP\)](#).

Il précise, pour l'édition 2023-2024 de ce concours, les modalités pratiques de son organisation.

ARTICLE 1. COMPOSITION DU COMITÉ D'ORGANISATION

Un Comité d'organisation est constitué pour tout le suivi du Concours.

Il sera composé pour l'édition 2023-2024 des personnalités suivantes :

École de droit de Sciences Po	• Diego P. Fernández Arroyo
Clifford Chance	• Diego de Lammerville • Alix de Zitter • Jason Fry KC • Simon Greenberg • Karolina Rozycka
Darros Villey Maillot Brochier	• Carine Dupeyron • Marcos Barradas
Teynier Pic	• Constance Castres Saint-Martin • Sara Nadeau-Seguin • Pierre Pic
White & Case	• Katya Hartl • Samy Markbaoui • Charles Nairac • Elizabeth Oger-Gross • Christophe von Krause
Chambre de Commerce Internationale	• Stéphanie Goubelle • Shannen Honoré • Sophie Varenne
Éditions Lamy/Wolters Kluwer France	• Anne Vichery • Sophie Trottier

ARTICLE 2. COMPOSITION DU TRIBUNAL ARBITRAL

Un tribunal arbitral simulé sera constitué pour la seconde partie de la phase orale du Concours (Grande Finale) et sera présidé par [Alexis Mourre](#). Les noms des autres membres du tribunal arbitral seront communiqués ultérieurement.

ARTICLE 3. CALENDRIER DE DÉROULEMENT DU CONOURS

Le Concours d'arbitrage de Paris s'articulera autour du calendrier suivant :

Octobre 2023	Publication du Cas pratique.
Lundi 6 novembre 2023 (17h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des candidatures en ligne .
Lundi 20 novembre 2023 (17h, heure de Paris) au plus tard	Date limite à laquelle les équipes peuvent poser des questions, en ligne , sur le cas, conformément à l'article 5 du Règlement général.
Lundi 18 décembre 2023 (17h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des mémoires en demande en ligne .
Mercredi 10 janvier 2024	Annonce des équipes sélectionnées pour déposer un mémoire en défense.
Lundi 26 février 2024 (17h, heure de Paris) au plus tard	Dépôt des mémoires en défense en ligne .
Mercredi 13 mars 2024	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase orale.
Lundi 18 mars 2024 (17h, heure de Paris) au plus tard	Soumission par les équipes de leurs éventuelles demandes motivées de soutien financier pour leur participation à la phase orale.
Vendredi 29 mars 2024	Annonce des décisions du Comité d'organisation concernant les demandes de soutien financier.
Lundi 13 mai 2024 après-midi	Participation des équipes à une séance d'entraînement (à la Chambre de Commerce Internationale).
Mardi 14 mai 2024 après-midi	Demi-finale du Concours (à Sciences Po).
Mercredi 15 mai 2024 après-midi	Finale du Concours (à Sciences Po).